



BULLETIN MUNICIPAL DE POUY ROQUELAURE 2012

N° 1

Décembre 2012

Journée citoyenne :

Samedi 26 janvier 2013
à 9H

Entretien « végétal » du village
et mise en place d'un atelier
copeaux de bois.

Apéritif et pique nique partagés
ensemble à 13h pour ceux qui
le souhaitent.



Le Mot du Maire :

Au nom du Conseil municipal et dans le but de vous faire partager nos décisions et nos réalisations, voici quelques pages d'informations concernant la commune de POUY-Roquelaure.

Vous y trouverez des informations utiles et n'hésitez pas à contacter notre secrétaire, Angélique, qui est à votre disposition.

Nous arrivons à la fin de cette année 2012 aussi, j'en profite pour vous souhaiter de très bonnes fêtes de Noël en famille.

Afin de bien commencer l'année 2013, je vous donne rendez-vous le dimanche 6 janvier 2013 à 16h30 pour échanger nos vœux et partager la galette des rois.

Le Maire

B. STIERS

État Civil :

Naissance :
Maxence Morinval

Décès :
Mme Henriette Darqué
M. François Lucchesi

Baptême religieux :
Édouard Bolzer

Bienvenue à :
M. Thierry De Lee et Mme Marie-Anne Verdel
Mme Sylvie Arquy et son Fils Coraline

Les réalisations :

Le local poubelles a été déplacé et réaménagé.
Le Plan local d'Urbanisme est en cours d'élaboration.
Achat de 3 bancs d'extérieur.
Le diagnostic d'assainissement non collectif a été réalisé.
Restauration de l'auvent de la salle des fêtes.
Peinture du portail et de la barrière en fer du logement communal.
Mise en place d'une subvention communale pour la plantation de haies (informations à la mairie).

**Les associations seront
Heureuses de vous
Retrouver lors de leurs
Manifestations :**

Club du 3ème âge

Président M. Christian LONG
05 62 28 86 68
Divers repas et manifestations

Société de Chasse :

Président M. Angel Bergamo
05 62 28 83 16
3 mars 2013 Banquet
8 juin 2013 Grillades

Comité des fêtes :

Présidente Mme Sylvie Goux-Wilk
05 62 29 14 45
Fête de la musique
Fête des voisins
Fête du village le premier
Week-end de septembre

Réveillon de la St Sylvestre :

Salle des fêtes de Pouy-Roquelaure
Renseignements et réservations
Thierry CAZAUBON 06 16 42 10 01

Horaire Mairie :

Lundi 14h à 18h
Mercredi 9h à 13h

Attention :

En raison d'un certain nombre de journées de formation de notre secrétaire en 2013, les horaires d'ouverture pourront être modifiés

Pour toutes facilités de déplacements :

Taxi Jacky à Pouy-Roquelaure
06 21 62 61 24



En partenariat avec Le Relais 32, la mairie a décidé de mettre à disposition de ses administrés un conteneur pour textiles et chaussures, près des bornes de tri, derrière la Mairie.

Peuvent être déposé : les vêtements dans des sacs poubelles,
les chaussures attachées par paire,
la petite maroquinerie et
le linge de maison.
Pour tout savoir sur le Relais
: www.lerelais.org

A venir en 2013 :

- Fin du Plan Local d'Urbanisme (avec réunion publique et enquête publique)
- Études (devis et recherche de subventions) pour la restauration du lavoir et de la fontaine
- Restauration et peinture des lampadaires du village

Informations pratiques :

Pour vous aider dans votre vie quotidienne la mairie s'est engagée auprès de différents organismes qui sont à votre disposition :

- Aide à domicile : CCAS de Terraube 05 62 68 70 50
- Portage des repas à domicile : CCAS de Lectoure 05 62 68 77 88
- Transport à la demande : Syndicat de transport 05 62 68 71 44
- Poubelles : mise à disposition de sacs poubelles à la mairie

Conseils pratiques :

Je vous encourage à donner votre adresse mail à notre secrétaire : ceci nous permettra de vous adresser des informations très rapidement.

RECENSEMENT DE LA POPULATION :

Pour les communes de moins de 10 000 habitants

Le recensement, chacun de nous compte

Toute la population de POUY ROQUELAURE sera recensée entre le jeudi 17 janvier et le samedi 16 février 2013

Le recensement, ce n'est pas seulement compter le nombre d'habitants vivant en France,

c'est aussi suivre chaque année l'évolution de la population, des communes et plus généralement de la société. Que ce soit notamment les crèches, les hôpitaux, les pharmacies, les logements ou les transports publics, vos élus peuvent adapter les infrastructures qui vous sont nécessaires.

En 2013, POUY ROQUELAURE sera recensé. Les communes de moins de 10 000 habitants font en effet l'objet d'une collecte tous les cinq ans auprès de l'ensemble de leur population, organisée par la mairie et l'INSEE. Et cette année, vous serez concernés.

Un agent recenseur, Mme Claire BOLZER, se rendra donc à votre domicile à partir du 17 janvier 2013. Vous pourrez la reconnaître grâce à sa carte officielle tricolore comportant sa photographie et la signature du maire.

Elle vous remettra **une feuille pour le logement** recensé, **un bulletin individuel** pour chaque personne vivant dans ce logement et **une notice d'information** sur le recensement. Si vous le souhaitez, l'agent recenseur pourra vous aider à remplir les questionnaires.

Lorsque ceux-ci seront remplis, ils devront être **remis à l'agent recenseur par vous-même, ou en cas d'absence, sous enveloppe, par un tiers (voisin, gardien, etc.).**

Les quelques minutes que vous prendrez pour répondre aux questionnaires sont importantes. La qualité du recensement dépend de votre participation. C'est avant tout un acte civique, mais aussi une obligation légale en vertu de la loi du 7 juin 1951 modifiée.

Toutes vos réponses sont confidentielles. Elles sont transmises à l'INSEE et ne peuvent faire l'objet d'aucun contrôle administratif ou fiscal.

- **Pour obtenir des renseignements complémentaires, contactez la mairie au 05 62 28 88 10.**
- **Pour trouvez les réponses à vos principales questions sur le recensement de la population 2013 : www.le-recensement-et-moi.fr**
- **Pour en savoir plus et consulter les résultats de précédent recensement : www.insee.fr**

Nous vous remercions de l'accueil que vous réserverez à l'agent recenseur.

Le Maire et le Conseil Municipal

Bonnes fêtes de fin d'Année

**Rendez-vous
le dimanche 6 janvier 2013 à 16h30
pour échanger nos vœux et partager la galette des rois**